CONDITIONS:

DIX PIASTRES PAR AN—payable [illegible] d'avance. Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra [illegible] son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis [illegible] en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à [illegible] par carré de chaque langue pour la première [illegible], et 50 cents pour les insertions subséquentes. [illegible] est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront [illegible] ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les [illegible].

On [illegible] abonnements à l'année, pour publier les avis, [illegible] raisonnables.

Aucun [illegible] pour la campagne ne sera reçu à moins [illegible] quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DE PAQUEBOTS:

Dans le but de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie.

LES DÉPARTS SERONT COMME SUIT:

NAVIRE LOUISVILLE, CAPITAINE PRICE.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
[illegible]	13 Octobre,
[illegible]	28 Décembre.
[illegible]	13 Mars,
[illegible]	28 Mai,
[illegible]	13 Août.

NAVIRE NASHVILLE, CAPITAINE RATHBONE.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
5 Décembre,	28 Octobre,
20 Février,	13 Janvier,
5 Mai,	28 Mars,
20 Juillet,	13 Juin.
5 Octobre,	28 Août.

NAVIRE NATCHEZ, CAPITAINE REED.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
[illegible]	13 Novembre,
[illegible]	28 Janvier,
[illegible]	13 Avril,
[illegible]	28 Juin,
[illegible]	13 Décembre.

NAVIRE CRÉOLE, CAPITAINE PAGE.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
5 Janvier,	28 Novembre.
20 Mars,	13 Février,
5 Juin,	28 Avril,
20 Août,	13 Juillet,
5 Novembre,	28 Septembre

NAVIRE HUNTSVILLE, CAPITAINE STODDART.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
[illegible]	13 Décembre.
5 [illegible]	28 Février,
20 Juin,	13 Mai,
5 Septembre,	28 Juillet.
20 Novembre,	13 Octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 300 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance, [illegible] y trouvera toujours des approvisionnemens de [illegible] de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire [illegible]. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande [illegible] sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabines. 10 nov.

POUR LE HAVRE.

Le navire français de première classe ZILIA, capit. G. Lavallée, ayant tout son fret engagé, prendra des passagers, ce navire a une belle dunette qui offre des logements agréables aux passagers qui seront parfaitement bien traités par le capitaine Lavallée, s'adresser au capitaine, ou à J. et L. GARNIER.
13 mars—15

POUR BALTIMORE.

Le brick neuf fin voilier GRACCHUS, capitaine Moses, a besoin de l'équivalent de 300 barils pour compléter son chargement. S'adresser à bord, au-dessous de la rue de la Douane, ou à HARRISON, BROWN et C°., Rue Royale, N°. 117.
13 mars

POUR LA HAVANE.

La goëlette HANNA, capitaine Granados, recevra fret et des passagers pour le dit port; et partira sans faute dimanche, 17 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord.
13 mars—3

POUR NEW-YORK.

Le brick doublé et chevillé en cuivre, SHAMROCK, capit. Saml. Nichols, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret du reste, s'adresser à J. OGDEN & Co.
8 mars

POUR PHILADELPHIE.

Le navire paquebot OHIO, capitaine Garvin, maintenant en chargement sur la Levée, ayant une partie de son chargement engagée, et partira dimanche prochain. Pour fret ou passage, ayant des beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à SAML. P. MORGAN & CO., rue du Camp, No. 47.
7 mars

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier, A. L. SARAH & CAROLINE, capit. Prince, partira le 15 courant. On peut y accommoder des passagers, s'adresser à bord, ou à LINCOLN & GREEN.
7 mars

POUR MARSEILLES.

IL ne manque plus que 100 balles de coton pour compléter le chargement du beau bâtiment EDWARD, capitaine Gariel, s'adresser à JULES LE BLANC, rue Royale, No. 13.
6 mars

POUR TAMPICO.

La belle goëlette TAMPICO, capitaine Gird, ayant une partie de son chargement qui va à bord demain, sera expédié dans le courant de cette semaine. Pour frêt ou passage, s'adresser à J. DUFART, rue Royale, No. 100.
6 mars

A FRETER OU A LOUER.

Le brick ORBIT, doublé et chevillé en cuivre, capitaine James Smith, du port de 180 tonneaux, s'adresser à J. OGDEN & CO.
6 mars

POUR TAMPICO.

La goëlette ANNETTE, capitaine Hanna, ayant une partie de son chargement engagée, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à A. Baron, ou à J. DUFART, rue Royale, No. 10.
6 mars

POUR MARSEILLE.

Le navire fin voilier EDOUARD, capt. Gariel, ayant son chargement engagé, sera expédié dans peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à JULES LE BLANC, rue Royale, No. 103.
28 fév

A VENDRE.—La goëlette pilot-boat EAGLE, du port de 58 tonneaux, construite à Baltimore en 1828, des meilleurs matériaux; elle est doublée et chevillée en cuivre, ses voiles sont presque neuves; elle est d'une marche remarquable, et de premier ordre. Pour les conditions, s'adresser au capit. Eshbagger, à bord, ou à HARRISON, BROWN & CO. Rue Royale, No. 117.
5 fév.

EN débarquement du navire Zilia, venant de Bordeaux, et à vendre par PH. LAFAYE, au domicile de MM. Dufour & Dosbois, rue de Chartres, vis-à-vis la Bourse, ou au magasin de M. [illegible] Cougot, rue Royale:

VINS en Barriques St.-Emilion, de 1825, 1825 et 1827; 1er. et 2me. crûs; dito Grave-Condat de 1831, 1er. crû; dito en caisses, de St.-Emilion et Médoc, qualités supérieures et ordinaires; dito blanc-doux Bergerac, 1819, 1ère qualité; dito Grave-Barsac, de 1825; dito Frontignan.

EAU-DE-VIE de Cognac, en pipes; demi vieille, barils; Anisette surfine en paniers; Champignons, Sec, 4o. [illegible], 1ère. qualité, Eau de Cologne, [illegible] et [illegible].

[illegible] antérieures:—Vins St.-Emilion, 1825 et 1827, en barriques, qualité supérieure; dito Canon, 1825, do. do.; dito St.-Emilion de 1825, en caisses; [illegible] de Graves, Barsac, Bergerac, de 1825 et 1827.
PH. LAFAYE.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des réclamations contre les [illegible] feu le doct. W. W. Stewart et son épouse, [illegible] au soussigné, sous dix jours de la date du [illegible] à l'expiration duquel délai un tableau de répartition sera fait, et les fonds distribués aux créanciers qui [illegible] et qui auront prouvé leurs réclamations [illegible] rangs et privilège respectifs. Par ordre de la cour,
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test.

VIN DE MALAGA.

100 BBLS. Vin de Malaga sec, 100 do. de 19 gallons, do. 100 bbls. vin Malaga doux, ayant [illegible], à vendre par CARRIERE & BORDUZAT, rue St. Louis, No. 11.
14 mars

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régister des Testamens.—Mardi, 16 avril 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Robert Brand, les esclaves et le terrain ci-après décrits, savoir:

1o. ABRAAM, nègre âgé de 15 ans; 2o. CHARLES, nègre âgé de 12 ans; 3o. DICK, nègre âgé de 12 ans.

4o. Un TERRAIN situé dans le faubourg Ste. Marie, mesurant 54 pieds de face à la rue Hevia, entre les rues Carondelet et Baronne, sur 110 pieds de profondeur, plus ou moins, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.

Conditions de la vente: Les esclaves, payables un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois, et le terrain et les bâtisses, un tiers comptant, et la balance, en deux termes égaux d'un et deux ans; le tout en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés devant Carlile Pollock, not. pub., aux frais des acquéreurs. 13 mars.

COUR DES PREUVES—Vente par le Régister des Testaments.—Lundi 15 avril 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, pour compte de la succession de feu Allen Miner Forsythe, un nègre nommé LAKE, âgé d'environ treize ans.

Conditions de la vente—4 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS—Reg. des Tes.

N. B.—L'acte de vente sera passé pardevant Wm. Christy, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 11 mars

LE soussigné offre à vendre à des conditions avantageuses, les articles suivans:

50 boites prunes fraiches,
200 paniers huile pour salade,
150 demi paniers do., ayant droit au drawback,
15 balles ficelle, 15 barrillets cerises,
250 tierçons riz première qualité,
100 caisses tabac à chiquer, assorti,
60 barils eau de vie du pays, 60 do. genièvre,
100 barils vieux whiskey de Monongahela,
12000 gallons huile à lampe, 60 balles bouchons,
1000 caisses vin rouge, qualités assorties,
1000 rames papier pour enveloppe,
400 barriques vin rouge de Marseille, 50 de Bordeaux
100 barils vin sec, 100 do. do. doux,
400 barillets graisse, 150 paniers bouteilles,
100 boites thé, 50 sacs café, 100 caisses pipes,
25 caisses absynthe française,
100 do. concombres assorties,
100 do. blanc de baleine Nos. 4, 5 et 6.
F. H. PETITPAIN,
12 mars. Encoignure des rues Chartres et Toulouse.

LAMPIONS.

LES consignés viennent de recevoir et offrent à vendre 50 grosses Lampions dans des boites de carton, chacune contenant une quantité suffisante pour durer 6 mois; d'une qualité supérieure, donnant une belle lumière et consumant très peu d'huile. E. JOHNS & CO,
Rue de Chartres, No. 113, et encoignure du Camp et Commune. 12 mars.

PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES,
Dirigé par Madame GRANET.

MAISON de M. Landreaux, rue Royale, au coin de la rue St. Philippe.

Conditions:			
Pension,	pour 10 mois,		$300
Demi-pension,	do.		200
Externat,	do.		100
Blanchissage,	do. (au choix des parens)		20
Harpe, par trimestre			30
Piano,	do.		21
Chant,	do.		21
Danse,	do.		21

Le cours d'études embrasse l'enseignement complet et simultané de la langue et de la littérature *française*, et de la langue *anglaise*; l'écriture, le dessin, l'arithmétique, la géographie, la chronologie, l'histoire, les différens genres de couture, de broderie, de tapisserie et tous les petits ouvrages de fantaisie.

Les livres sont fournis par l'établissement, moyennant $5 une fois payées.

Chaque élève apporte, en entrant, 2 paires de draps, une couverture de laine, un couvre-pied blanc, 12 serviettes, un couvert et une timbale d'argent, un couteau de table, et un trousseau suffisant.

Les livres de classe et les cahiers se paient séparément.

La pension, la demi-pension et l'externat se paient par trois mois et d'avance, soit en espèces, soit en billets négociables.

Les enfans sont traitées avec cette douceur qu'il convient d'employer avec de jeunes personnes et si l'on se garde bien de frapper leurs jeunes esprits de terreurs vaines ou puériles, on s'abstient encore bien plus d'infliger la moindre punition corporelle.

Le succès toujours croissant de cet établissement, fondé tout récemment, et les progrès sensibles que les élèves ont déjà faits, dispensent d'entrer dans de plus grandes explications. 25 fév

CIRAGE CHIMIQUE FRANÇAIS DE
M. LEONARD.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il se propose de ne plus rester qu'un mois à la Nelle-Orléans.

Une des plus utiles découvertes qui aient été faites pour entretenir, polir et conserver toute espèce de cuir, tels que bottes, souliers et harnais, et qui mérite le plus d'attirer l'attention du public, est certainement le *Lusant Royal*. Les différentes compositions actuellement employées pour polir les harnais, bottes et souliers, ont long-temps été le sujet de plaintes, en raison du mélange de vitriol, esprit de vin et de vinaigre dans leur préparation. Le soussigné a été assez heureux pour découvrir un procédé qui remplacera toutes ces compositions de grand prix, et qui non seulement a la vertu de conserver le cuir, mais encore de lui donner le noir le plus brillant et sauve la moitié de la peine. Son utilité est déjà connue en France, en Angleterre (où M. L. en a fourni 5 ans la famille royale) en Allemagne et dans les Etats-Unis, il a été approuvé par les plus éminents professeurs de chimie, qui en font usage et pour lequel il a reçu environ 1000 certificats.

Pour prévenir toute contrefaçon, M. L. a l'intention de n'ouvrir aucun dépôt, mais tous ordres qui lui seront adressés avant le 21 mars prochain, encoignure des rues de la Levée et de l'Hôpital, No. 2, café de New-York, seront formellement exécutés.
G. LEONARD.

P. S. Une grosse boite contenant une quantité suffisante de cirage pour bottes et souliers, pour une année $2, do. pour harnais d'une voiture $3. 25 fév—30

PARFUMERIE FRANÇAISE de qualité supérieure, bougies, et fruits à l'eau de vie, (ayant droit au drawback) à vendre par HARRISON, BROWN & CO.
9 fév No. 17, rue Royale,

CASSE—40 sacs Casse récemment reçue, et à vendre par MEDELICK THOMAS, No. 77, rue de la Levée.
9 fév

VIN D'OPORTO.—11 quarts de tonneaux de vin d'Oporto, de 1re. qualité; 40 caisses du même, rouge et blanc, à vendre par THOMSON & GRANT, rue de la Vieille Levée, No. 41.
19 fév

CAFE.—700 sacs café, en débarquement et à vendre par J. THAYER & CO. rue des Magasins, No. 29.
19 fév

VINAIGRE DE VIN BLANC ET FIL DE CARET.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Ballochan, de Bordeaux, et offrent à vendre, 20 barils de vinaigre blanc et 6 boucauts de fil de carets assortis.
19 fév CARRIERE & BORDUZAT.

SOULIERS ET BOTTINES.—50 malles de souliers de maroquin pour enfants, souliers et bottines pour femmes, souliers, bottines et escarpins pour hommes, pantoufles d'hommes et de femmes, en déchargement et à vendre par THOMSON & GRANT, rue de la Vieille Levée.
19 fév

GENIEVRE américain, eau de vie américaine et espagnole.—400 barils de genièvre de Baltimore qualité supérieure, fabrique de Campbell; 150 barils d'eau de vie américaine, 4me. qualité; 400 barriques d'eau de vie espagnole, en déchargement et à vendre par THOMSON & GRANT, rue de la Vieille-Levée, No. 14.
12 fév.

CE QU'ON A JAMAIS VU DE PLUS HEUREUX, A LA NELLE.-ORLEANS!!!

2 9 56 GROS LOT DE $12,000 ET
2 9 57 GROS LOT DE $10,000

furent tous deux achetés à mon bureau de la loterie du Chemin Public, classe No. 22, et ont été payés. Pour preuve de ce fait je renvoye les incrédules au directeur.

Cela prouve deux choses: la première que Ayers est un homme heureux, la seconde qu'il paye à présentation les billets gagnants. Il y aura des tirages de loterie tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis pendant la saison.

LES GROS LOTS SERONT DE
$20,000 $16,000 $12,000 $10,000

Billet $4, demi-billet $2, quart de billet $1; toujours en vente en abondance chez le fortuné AYERS, Vieille Levée, No. 40, près les Magasins Bleus.
☞ N'oubliez pas le No. 40. 1 mars—1☞

THOMAS C. NICHOLLS, avocat, se chargera de recouvrements et autres affaires relatives à sa profession, dans la paroisse d'Iberville et dans celles du second district judiciaire, composées de St. Jacques, l'Ascension, l'Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

On peut le trouver pendant la session de la législature de la chambre des représentans et à Donaldsonville le reste du temps. 6 mars☞

V. FORTIER & C. FORSTALL, ont formé une société, et continueront le même genre d'affaires, et au même domicile, sous la raison de *Fortier & Forstall*.
FORTIER,
FORSTALL,
6 mars—1m rue Conti, No. 13.

CARTES SUR ROULEAUX.—Le soussigné offre en vente en gros et en détail des CARTES américaines, fortement coloriées, sur rouleaux.—Aussi, la Déclaration d'Indépendance magnifiquement encadrée.
S. S. SYLVESTER,
25 fév rue du Camp, No. 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON.

VENDREDI 5 avril, à midi, il sera vendu à la bourse, HUIT TERRAINS de valeur avec les améliorations qui sont dessus, situés dans le nouveau faubourg Marigny, faisant face au chemin à coulisses, ilet No. 64, conformément au plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer.

Le LOT No. 1, forme l'encoignure des rues Célestine et Champs Elysées, fait face au chemin à coulisses, où il a 31 pieds 11 pouces 5 lignes, sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces sur la rue Célestine.

Le LOT No. 2, attenant au No. 1, a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur le chemin à coulisses, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

Les LOTS Nos. 5, 6, 7 et 8, attenant l'un à l'autre, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur le chemin à coulisses et 127 pieds 10 pouces de profondeur; le lot No. 8 formant l'encoignure et ayant face sur le chemin à coulisses.

Le LOT No. 3, ayant 50 pieds de face sur le chemin à coulisses, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, avec une grande bâtisse dessus de 40 pieds de face sur 45 de profondeur. Ladite maison est construite des meilleurs matériaux et dans le style le plus élégant, elle se compose d'un large portique et d'un vestibule, une galerie et 2 cabinets, une grande citerne joignant la maison et un beau puits en pierre dans la cour; une cuisine de 30 pieds sur 15—la cuisine est composée de deux appartemens, un pour la cuisine et l'autre pour chambre de domestique.

Le LOT No. 4, ayant 77 pieds 10 pouces 6 lignes, fait face au chemin à coulisses et a une profondeur de 127 pieds 10 pouces; il y a sur ledit lot une maison neuve de maître, de 36 pieds sur 46; elle est bâtie des meilleurs matériaux et fort élégamment,—elle consiste en une galerie sur le devant, un passage au milieu avec deux chambres de chaque côté et une grande salle à manger par derrière. Ladite maison est bâtie pour l'usage d'une famille nombreuse; il y a une grande citerne attenant à la maison, un beau puits en pierre, une cuisine de 39 pieds sur 12 divisée en trois appartemens, un pour cuisine, et les deux autres pour chambres de domestique; une écurie de 70 pieds sur 12, composée d'une remise et d'une étable; la devanture de la maison est pavée en coquilles. Cette propriété est assurée pour un an à partir du 17 novembre 1832; un plan des bâtisses ci-dessus désignées sera exposé à la bourse le jour de la vente.

Conditions:—Un et deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par La. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 18 mars—17t

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le samedi 30 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi, le nègre Carey, âgé d'environ 23 ans, depuis 12 ans dans le pays, excellent pressier, parfaitement entendu au travail d'une imprimerie, bon charretier et domestique de maison, garanti des vices et maladies prévus par la loi. Conditions—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 5 mars

PAR TRICOU & CANONGE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de Jefferson, il sera vendu lundi le 1er avril prochain, à la Bourse Hewlett, à midi, la propriété suivante dépendant de la succession de feu Balthazar Dussau, savoir:

1°. UN LOT DE TERRE situé dans la ville de la Nelle.-Orléans, dans la rue Bourbon, entre Ursulines et Hôpital, ayant 24 pieds de face sur 90 de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus.

2°. DEUX TERRAINS situés au faubourg Lacourse, rue Tchoupitoulas ou rue de la Vieille Levée, dans l'ilet numéro 9, dont l'un fait partie d'un lot désigné sous le numéro 1, a 70 pieds de face et est d'une forme irrégulière, et l'autre est désigné par le No. 2, et a 60 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, et environ 60 pieds de face sur la rue des Religieuses, et cela parce qu'il traverse un ilet conformément à un plan des faubourgs de la banlieue supérieure de la Nelle. Orléans fait par Jacques Tanesse, voyer de la ville, et déposé au bureau de feu Michel de De Armas, notaire public, par acte passé le 23 mai 1814, avec les bâtisses qui sont dessus.

3°. UN TERRAIN situé faubourg de l'Annonciation, entre les rues St. James et Duseuché, ilet No. 17, désigné par le No. 2, et ayant 60 pieds de face sur la rue des Religieuses, et 120 pieds de profondeur, selon le plan ci-dessus mentionné.

Conditions: 1 et 2 ans de crédit. Les acheteurs devront donner des billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de H. Pedesclaux, notaire public. 2 fév

PAR JACOB LEVY.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, il sera vendu au café de Hewlett, samedi, 23 mars, à midi, pour compte de la succession de feue Augustine Chabert.

UN TERRAIN situé dans le faubourg de l'Annonciation, ayant 60 pieds de face sur la rue Polymnie, et 123 pieds de profondeur, et désigné comme le lot 7, ilet 13.

Conditions: 1-4 comptant, le reste à 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm Christy, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
22 fév

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le samedi, 30 avril prochain, à la Bourse de Hewlett, à midi, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse d'Iberville, en date du 9 mars courant, les esclaves suivans dépendant de la succession de feu Dominique de Verbois:

DALILA, négresse borgne, âgée de 60 ans.
JUSTINE, négresse de 25 ans, domestique de maison et bonne couturière.
JOE, nègre âgé de 15 ans.
PAUL SMITH, nègre de 17 ans.
BILLY, nègre de 17 ans.
SUCKY, négresse de 55 ans, bonne blanchisseuse.
EDY, de 30 ans, bonne négresse de champ.
SILLY, négresse de 14 ans, bonne couturière.
JOHN, nègre de 22 ans, charretier.
HARRIS, nègre de 22 ans, charretier.
JUPITER, nègre de 23 ans, charretier, propre aux travaux d'une presse.
RANDALL, nègre de 25 ans, bon charretier.
MOSES, nègre de 22 ans, charretier, propre aux travaux d'une presse.
CHARLES, nègre de 26 ans, charretier, propre aux travaux d'une presse.
BOBOIS, nègre de 35 ans, scieur et laboureur, adonné à la poison.
MARY, mulâtresse de 17 ans, bonne domestique de maison, bonne cuisinière et couturière.
ALINE, mulâtresse orpheline, âgée de 4 ans.
JUDITH, négresse de 22 ans, bonne cuisinière, avec son enfant, âgée de 4 mois.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets, par coupons, endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez M. Joseph Cuvillier, not. pub., aux frais des acquéreurs. 13 mars.

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le jeudi, 21 mars, à la Bourse, à midi, un TERRAIN situé rue Domaine entre Bourbon et Dauphine, mesurant 30 pieds de face sur 100 de profondeur, ensemble avec la maison principale, composée de deux chambres, trois cabinets et autres dépendances.

Conditions: moitié comptant, un quart à 4 mois et l'autre quart à 8 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente se passera chez H. Pedesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 16 mars.

CHARLES JOURDAN ayant fait connaître son intention de vendre son fond, et n'ayant pu se défaire que des objets qu'il lui aurait été difficile de placer dans le nouveau magasin qu'il occupe provisoirement à côté de son ancien, donne avis qu'il vient de le réorganiser plus avantageusement, et que jusqu'à ce qu'il ait trouvé un acheteur avec lequel il puisse traiter avec sécurité, sans exiger de comptant, il continuera de vendre au prix de facture et de donner des livres en lecture à raison d'une piastre par mois. 18 mars—3

CHEVAL EPAVE—A été amené à l'épave du 6e. district de la paroisse de Jefferson, un cheval bai âgé de 4 ans, taille de 14 mains et demie, longue queue, ayant des marques blanches sur le front. Si le dit cheval n'est pas réclamé avant le 27 mars courant il sera ce jour là vendu par le syndic au coin de la rue Jackson et du grand chemin du faubourg Lafayette suivant le règlement de police de la paroisse.
16 mars. H BROWN Synd. 6e. district.

EN débarquement du bateau à vapeur Farmer et à vendre par les soussignés:
50 demi barils Mess. Bœuf, pour famille,
37 barils Bœuf première qualité,
23 tierçons Jambons de Cincinnati, 1re. qualité,
25 barils haricots blanc, 100 barillets graisse,
6 do. Jambons de bœuf,
29 barillets beurre, 5 barils do.
15 do. concombres au vinaigre,
50 barils whiskey rectifié.
16 mars LOBRE & ORAIN.

DISSOLUTION DE SOCIETE.—La société de *Samuel P. Morgan & Co.* est dissoute, de consentement mutuel, à partir de ce jour, William H. Morgan est chargé de la liquidation des affaires de la société.
MARY MORGAN,
JOHN WALSH,
WM. H. MORGAN.
15 mars

ACTIONS de la Banque de Cité à vendre par F. PERRET, No. 59 rue Toulouse.
15 mars

MAIS EN EPIS.—400 barils Mais du pays, en épis, récemment reçus et à vendre par MEDELICE THOMAS, No. 77 rue de la Levée.
15 mars

LE soussigné connaissant un peu la plantation des cannes à sucre, désirerait un emploi sur une habitation, il s'emploiera comme gérant ou majordome; il connaît l'agriculture l'ayant vu pratiquer dès son enfance chez lui, ainsi que pour le jardin potager; il sait lire, et connaît l'arithmétique et l'algèbre, cette dernière jusqu'aux équations. Pour de plus amples informations, s'adresser chez Mr. Guillaume, restaurateur.
11 mars☞ JACQUES GALTIER.

VENTES PAR LE REGISTER.

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu vendredi, 5 avril prochain, la propriété de M. John M. Bach.

1o. Un terrain rue Tchoupitoulas, ayant 60 pieds de face sur la dite rue, sur 210 pieds 2 pouces de profondeur, avec toutes les bâtisses, se composant d'une maison d'habitation, neuve, construite en cypres et briques entre poteaux, contenant 4 grandes chambres, 2 cabinets, galerie et grenier: aussi un excellent écurie, bâti en cypres, pour 18 chevaux, avec un grenier pouvant contenir 400 balles de foin; cuisine, chambre de domestique, grenier pour 50 nègres, cuisine de nègres, maison à fumer et remise, et un bâtiment à 2 étages pour hopital (de cyprès) avec une grande chambre y attachée et pouvant contenir 3000 barils de maïs: toutes ces constructions datent du mois de juin dernier. Le dit lot est situé à environ 150 pieds du magasin neuf de M. Chs. Byrnes. Il n'est pas nécessaire de parler hautement de cette propriété; les amateurs jugeront d'eux-mêmes. Elle est dans la partie la plus populeuse du faubourg d'en haut et jouit en même temps de tous les privilèges de la batture du faubourg Lacourse.

Conditions: un quart comptant, un quart à 6 mois, un quart à 12 mois et un quart à 18 mois, en billets endossés à satisfaction.

2o. Un terrain situé à l'encoignure des rues St. Jean Baptiste et de l'Orange, faubourg Lacourse, ayant 60 pieds sur la première et 120 pieds sur la seconde, il est situé dans le 2ème. ilet, à partir de la rivière et une des meilleures encoignures de ce faubourg. Le terrain est élevé et des banquettes nouvelles y sont attachées, il joint la propriété de M. T. R. Hyde et est juste en face la propriété appartenant ci-devant à M. John Byrne, maintenant à M. Fitz Williams. Le dit lot est aussi vendu avec le privilège de la batture.

Conditions: un quart comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

3o. Un lot d'encoignure mesurant 60 pieds sur la rue Annonciation et 120 sur la rue Richard, faubourg Lacourse. Il y a sur le dit lot, une maison et une cuisine, il est situé dans le même ilet que la nouvelle maison de M. Booker et en face M. McNair; il est près de la rivière et jouit du privilège de la batture.

Conditions: un quart comptant, la balance à 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction.

4o. Un lot d'encoignure mesurant 27 pieds 4 pouces sur la rue Tchoupitoulas et 127 pieds 10 pouces sur la rue Louisa, il joint la propriété de M. D. Paulding, d'un côté et celle de M. Sloane, par derrière.

Conditions: l'acheteur se chargera du paiement de 3 billets, savoir: $1833 33 payable le 19 octobre 1833, $1833,33 le 16 février 1834, $1833,33 le 16 aout 1834, et la balance 2 ans après la date de la vente, en billet endossés à satisfaction.

5o. Un lot situé au faubourg Lacourse entre les rues du Camp et des Magasins, ayant 50 pieds de face rue Lacourse et 160 de profondeur, il est situé dans l'ilet où est la maison de M. John Green, et joint d'un côté la propriété de [illegible] Gordon et de l'autre celle de G. Vance; c'est [illegible] haut et bien situé pour une résidence particulière.

Conditions: 1 et 2 ans de crédit en billets endossés à satisfaction.

6o. Un lot situé au faubourg Saulet, mesurant 35 pieds 3 pouces de face sur la rue Joséphine et 58 pieds 7 pouces de profondeur.

7o. Un lot attenant au No. 6, de la même dimension.

8o. Un lot formant l'encoignure des rues Joséphine et St. Thomas, il a 100 pieds sur la première et 29 pieds 4 pouces sur la seconde, il joint par derrière le lot No. 7.

9o. Un lot joignant le No. 8, mesurant 29 pieds 8 pouces sur la rue St. Thomas et 100 de profondeur. Ces lots sont bien situés et presque en face la propriété de M. Joseph Henderson, rue Tchoupitoulas, maintenant occupée par Isaac Baldwin et dans le voisinage de la presse à coton à vapeur de la Nouvelle-Orléans. Conditions: 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, la moitié payable le 1er. février 1834 et l'autre moitié le 1er. février 1835.

10. Un lot dans le faubourg Lafayette, ilet No. 17, entre les rues Jackson et Philippa, mesurant 33 pieds 3 pouces sur la rue du Chêne et 120 de profondeur.

11. Un lot à l'encoignure des rues Philippa et du Chêne, ayant 33 pieds 3 pouces de face sur la rue du Chêne, et 120 pieds sur la rue Philippa et joint le lot No. 10.

12. Un lot joignant le lot No. 11, mesurant 40 pieds de face sur la rue Philippa et 120 de profondeur.

13. Les mêmes dimensions que le lot No. 12 et y attenant, joint par derrière par la propriété de Buisson et autres.

14. Un lot mesurant 33 pieds 3 pouces de face sur la rue des Lauriers et 120 de profondeur, joignant par derrière le lot No. 13.

15. Joint les lots No. 13 et 14 à l'encoignure des rues Philippa et Lauriers, mesurant 33 pieds 3 pouces sur la rue Laurier et 120 pieds de profondeur. Les dits lots sont tous entourés d'une nouvelle palissade, sont dans un voisinage populeux et il y a différentes bâtisses qui s'élèvent sur le dit ilet c'est le 5me. à partir de la Levée.

Conditions: 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction ou un quart payable comptant, sans demande d'en [illegible].

16. Un lot No 15, ilet No. 5, faubourg Livaudais, rue de Washington, en laquelle il mesure 44 pieds 6 pouces de face 125 de profondeur, il joint sur le haut par derrière la propriété de J. H. Byrne et de l'autre par celle de T. R. Hyde et E. Johns et Evans. Ce lot est dans le voisinage immédiat de l'endroit où le chemin à coulisse doit passer.

Conditions: 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction. Les plans des différents lots sera exposé à la Bourse, une semaine avant la vente. 18 mars.

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu mercredi, 20 mars prochain, à la Bourse Hewlett, à midi,

2 superbes TERRAINS, parfaitement situés étant à 2 ou 3 ilets, du chemin à coulisse, et dans l'endroit où probablement sera fait le bassin projeté. Le premier mesure 50 pieds de face à la rue Bons Enfans, entre les rues d'Espagne et Poëtes, sur 120 de profondeur, mesure française. Il est parfaitement entouré, il existe sur le dit terrain, une petite maison, bâtie depuis environ un an, composée de neuf chambres, avec cheminées, puits, latrines, &a.

Conditions pour ce terrain, 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Le second est situé dans la rue Morales, entre les rues Mandeville et d'Espagne, à deux ilets seulement du chemin à coulisse, mesurant 50 pieds de face à la dite rue Morales, sur 112 de profondeur, mesure française.

Conditions: L'acheteur se mettra à la place du vendeur pour payer $40 en avril prochain, $40 en avril 1834 et $40 en avril 1835, et la balance à 6 mois, en un billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente se passeront chez H. Pedesclaux, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14 mars.

PAR ISAAC L. M'COY.

MR. ED. GOTTSCHALK étant sur le point de quitter ce pays, fera vendre, lundi, 25 mars, à la bourse Hewlett, à midi, le reste de ses propriétés à des termes libéraux, et sans réserve, savoir:

MARGUERITE, âgée de 23 ans, avec ses enfans jumeaux.
LOUIS & LOUISE, âgés de 21 ans; elle est sans exception la meilleure domestique du pays, d'un excellent caractère, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et un peu couturière.
VICTORINE, âgée 25 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bon sujet.
HANNAH, âgée de 32 ans, excellent sujet, domestique de maison et gardienne d'enfant, domestique de confiance, avec son enfant.
CAROLINE, âgé de 13 ans, gardienne d'enfant.
HARRY, âgé de 8 ans—Betsy de 6.
ELI, âgé d'environ 40 ans, charpentier naval et calfat, maintenant loué à M. Salter, à $25 par mois.

Et Mercredi 27 mars, chez lui, rue du Rempart, No. 58 entre Bienville et Conti, à 10 heures, tout le Mobilier de sa maison, consistant en lits et accessoires, bureaux, sofas, buffets, horloges et vases, tables à jeu, table à manger avec six compartiments: de plus, une table ronde avec une pièce de marbre, des miroirs, toilettes, lavabos, chaises, un joli lustre anglais, des plaques, des verres, des tapis, &a. [illegible] et ustensiles de cuisine.

Aussi—Une superbe et excellente harpe récemment importée de Paris, ayant cordes et ressorts de rechange, ainsi qu'une boite à compartimens pour mettre les cordes; cette harpe est neuve, et sera donnée à un prix modéré, pour du comptant.

Aussi, un joli piano vertical de manufacture allemande, d'occasion; 3 do neufs, un do neuf de manufacture anglaise: aussi, une collection de livres anglais, français, allemands et espagnoles: un joli cheval de selle avec la selle et la bride.

Conditions: au moment de la vente. [illegible]—3

PAR JACOB LEVY.

EN vertu d'un ordre de la Cour des [illegible], il sera vendu, samedi, 30 du courant, à midi, à la Bourse, pour compte des héritiers de Joel [illegible], 3[illegible] ans, blanchisseuse et repasseuse; Charlotte [illegible] gardienne d'enfans; Rachel, 30 ans, laboureur [illegible] ans, domestique et briquetier—tous acclimatés. Conditions—6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque. Les actes de vente en l'étude de W. Y. [illegible], notaire, aux frais des acquéreurs. 7 mars

PAR JACOB LEVY.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, pour compte des héritiers de feu Mc[illegible]ll, décédé, il sera vendu samedi 13 avril au café Hewlett à midi,

Une maison et Lot, situés rue St. Thomas, dans le faubourg Saulet, la maison a face sur la propriété occupée par J. Reynolds, et mesure 30 pieds sur 120 de profondeur, mesure anglaise; la maison a deux étages, et est en briques.

Conditions—L'acheteur se chargera du paiement de la moitié de trois billets, chacun de $500 à l'ordre de John Green, et payable à 2, 3 et 4 ans depuis le 26 septembre 1832, et pour la balance du prix d'achat des billets endossés à satisfaction à 6, 12 et 18 mois, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé devant W. Christy, not. pub. aux frais de l'acheteur. 16 mars

EXCHANGE ON FRANCE, By J MAGER. jan 26

T. LANAVE,

Encoignure des rues Bourbon et [illegible], vient de recevoir par les [illegible] et offre à vendre les articles suivants [illegible]:
[illegible] douzaines langues sèches [illegible] Russie.
[illegible] de sardines à l'huile de Nantes.
[illegible] nouga de Marseille.
[illegible] fromages hollande de tête de maures.
[illegible] fromage de gruyère.
[illegible] bouteilles sirop de groseille framb[illegible]
[illegible] demi-quarts jus de limon de la [illegible]
3 barils confiture goyave en boites.
[illegible] bouteilles fraises, framboises et [illegible]
11 barriques vin de Bordeaux, Chateau-[illegible] 1822, très supérieur.

Vins en caisse de Bordeaux des excellens crus suivans.
Chateau Lafitte.
do. Larose.
do. Mouton.
do. [illegible]
do. Haut-Brion.
do. Haut-Sauterne blanc.
18 mars. Les emballages gratis.

DEMANDE D'UN ASSOCIÉ.

UNE personne ayant un établissement pour l'approvisionnement des bateaux à vapeur et navires, et qui a une situation fort avantageuse pour la dite entreprise, désire prendre un associé actif et intelligent qui pourrait apporter de 400 à 1000 piastres; l'entreprise est susceptible de s'agrandir étant au comptant est très avantageuse. Pour plus de détail on peut s'adresser au bureau d'Agence d'Everit, rue St Louis, No. 10. On donnera et demandera des renseignements. 18 mars.

VOITURES.

LE soussigné a reçu de New-York, par les navires Nashville et Cincinnati, 8 BARROUCHES légère pour un et deux chevaux, dont quelques unes ont les dessus perfectionnés, de la manufacture de MM. Brewster & Collins, Newhaven, Connecticut. Aussi, une voiture de la fabrique de M. Carter Newark. Il tient aussi un grand assortiment de voitures, barrouches, cabriolets, Phaëtons, stanhopes, tilburys, sulkies, &c. le tout parfaitement confectionné M. WALTON,
13 mars rue de la Douane, Nos. 12 et 14.

3000 PIEDS Pierres plates, 65 balles de foin et 440 galons huile de Lin anglaise, en débarquement du brick Active, à vendre par LINCOLN & GREEN.
13 mars

TRAITES sur Paris, et sur le Havre, payable à Paris, à vue, 30 ou 60 jours de vue, constamment à vendre par F. PERRET, rue Toulouse, No. 59.
15 mars

LE soussigné a l'honneur d'inviter les personnes qui veulent mettre à la loterie, à acheter leurs billet chez lui, c'est un fait avéré que plus de billets gagnants sont sortis de son bureau qu'aucun autre établissement du monde.

On y achète les billets de Banque, qui n'ont pas cours, les souverains et autres monnaies.
S. J. SYLVESTER,

En vente des Traites sur New-York, Baltimore, Pittsburg et Nashville, à courte vue de date.

S. J. Sylvester a en vente des cartes des Etats-Unis, magnifiquement montées sur rouleaux et à bon marché.
12 mars.

AVIS.—Les soussignés ont formé une société sous la raison de P. E. Crozat & Frère, pour un magasin de souliers, situé encoignure des rues Bagatelle et Craps, où ils offrent à vendre en détail et par douzaines, un assortiment de souliers en tout genre, tel que Bottes de différentes qualités, pour hommes et enfans; brodequins en peau et en prunelle pour femmes et enfans; do. en peau pour hommes; bottines en peau et en prunelle pour femme; souliers et escarpins pour hommes et enfans, do. du pays en prunelle pour femmes, do. en peau à talons et sans talons, petits souliers et brodequins pour enfans, &c. &c.

Ils sollicitent leurs amis et le public en général à visiter leurs marchandises.
PAUL EMILE CROZAT,
EDOUARD CROZAT.
1 mars—1m

AVIS.—Un sellier trouverait de l'emploi en s'adressant immédiatement au No. 116, rue Bourbon.
12 mars—3

EN débarquement du brick Phoenix, 50 caisses sucre blanc, 1ère. qualité. F. H. PETITPAIN.
12 mars

LE soussigné offre à vendre, en débarquement du navire Undine, de Boston les articles suivans:
150 caisses chandelles de suif, No. 5, Long.; 275 caisses Savon, No. 1, de James Blake & co; 100 caisses Harengs; 20 barils Maquereaux, No. 1, 50 do. 3, 25 demi-barils do. No. 2.
F. H. PETITPAIN,
8 mars Chartres et Toulouse.

GRAINES DE JARDINAGE.

LES graines que j'ai reçues ayant été essayées par plusieurs habitants respectables, et ces différents essais ayant tous eu le résultat le plus satisfaisant.

Le soussigné peut avec une plus grande assurance, promettre aux personnes qui voudront bien s'adresser à lui, de ne leur livrer que des graines fraiches et de bonne qualité.

Il tient aussi pour les marchands de la campagne des assortiments très convenable sous tous les rapports.
PRE. LEMOINE,
Rue Conti, No. 52, attenant à la banque d'Orléans.
8 mars.

AVIS.—La société existant sous la raison de *V. Fortier et O'Lauve*, est dissoute d'un commun accord à partir du 1er. courant, V. Fortier reste seul chargé de la liquidation de la société.
V. FORTIER,
O. LAUVE.
6 mars—1m

ON donne avis que les souscriptions au capital de la compagnie du Chemin à Coulisses de la Nouvelle-Orléans et Carrollton, seront reçues par les commissaires soussignés, à la banque du Canal, au coin des rues des Magasins et Gravier, lundi 18 mars prochain entre midi et 3 heures, et continueront ouvertes jusqu'à ce que mille actions soient souscrites.
J. LINTON.
SAM. LIVERMORE.
L. MILLAUDON.
LEVI PIERCE.
M. WHITE.
14 fév—20

L'ANACONDA.

LE BOA CONSTRICTEUR, ou grand serpent de Java, plus gros après l'Anaconda, et dont les habitudes sont tout-à-fait les mêmes, ne restera plus ouverte que peu de temps, au coin de la rue Jefferson et de la Levée—l'entrée est dans la rue Jefferson.

N. B. On donnera le meilleur prix pour toute espèce d'animaux oiseaux et reptiles étrangers.

Heures de l'exposition, de 10 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir—Prix d'entrée 25 cents, les enfans audessous de 12 ans paieront moitié prix. On ne fume pas dans la salle d'exposition. 23 janv.—1m

AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS
ET AUX AMATEURS DE FLEURS.

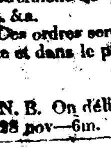

Les soussignés agens de
WILLIAM PRINCE ET FILS,
PROPRIETAIRES DU
Jardin botanique Linnéen
à Flushing, près de New-York.

ANNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines, &a. &a.

Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à
DUCONGE & PEYCHAUD,
agents, rue de Chartres, No. 39.

N. B. On délivrera gratis des Catalogues périodiques.
28 nov—6m.

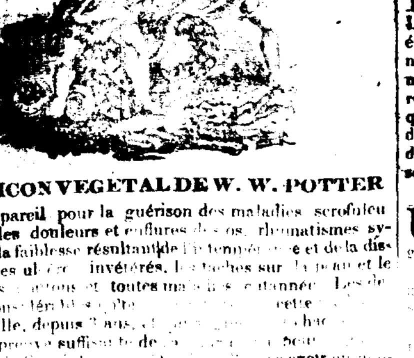

CATOLICON VEGETAL DE W. W. POTTER

SANS pareil pour la guérison des maladies scrofuleuses, des douleurs et enflures des os, rhumatismes syphiliques; la faiblesse résultant de l'intempérance et de la dissipation, les ulcères invétérés, les taches sur la peau et le visage, les [illegible] et toutes maladies cutanées. Les demandes considérables [illegible] cette [illegible] sans pareille, depuis 3 ans, [illegible] sont une preuve suffisante de [illegible] son des maladies ci-dessus [illegible] recevoir un [illegible] envoie qui est en vente [illegible]
18 fév DUCONGE [illegible] rue de Chartres, No. 39.

COUR DES PREUVES [illegible] exposerai en vente à la Bourse [illegible] succession de feu Jean Mercier, les propriétés [illegible]:

1°. Un Terrain situé sur la [illegible] rues Conti et Bienville, mesurant 63 [illegible] lignes de face sur 181 pieds 2 pouces [illegible] américaine; borné à la ligne supérieure par la propriété de Mme. Plantevignes, et à l'autre ligne par la propriété de Mr. de Pontalba.

2°. Un Terrain situé dans le faubourg Ste. Marie, mesurant 110 pieds 6 pouces de face sur la rue Joséphine, et formé par la réunion des lots Nos. 3 et 4 du plan dressé par Joseph Pilié, le 15 de décembre dernier, et mesurant 58 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur.

3°. Un lot de terre, situé au coin du chemin du Bayou et de la rue St. Claude, mesurant 159 pieds 10 pouces 2 lignes sur le chemin du Bayou, sur 98 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne faisant face à la rue St. Claude, 100 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne qui le sépare de la propriété de Rosette Toutant, f. c. l., et 159 pieds 11 pouces 5 lignes dans la profondeur.

Si les propriétés ci-dessus décrites ne rapportent pas le prix de l'estimation, elles seront vendues immédiatement, conformément aux divisions des plans dressés par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 15 de décembre dernier; lesquels seront exposés à la Bourse le jour de la vente et auparavant, savoir: le lot No. 1 du plan dressé par Joseph Pilié, le 15 de décembre dernier, mesurant 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue de la Levée sur 117 pieds de profondeur entre deux lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété de Madame Plantevignes, et de l'autre par le lot No. 2 dudit plan.

Le lot No. 2, attenant au lot qui vient d'être décrit, et ayant les mêmes dimensions.

Le lot No. 3 attenant au lot No. 2, mesurant 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 181 pieds 2 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété de Joseph de Pontalba, ayant la même largeur tout le long de la ligne qui le sépare du lot No. 2; ensuite ouvrant de 42 pieds 7 pouces 4 lignes entre deux lignes parallèles, jusqu'à ce qu'il joigne sur la ligne supérieure la profondeur qu'il a sur la ligne inférieure.

Un lot de terre situé en cette ville, mesurant 55 pieds 2 pouces de face à la rue Joséphine sur 58 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur, désigné par le No. 1 sur le plan de Joseph Pilié, du 15 décembre dernier.

Un lot de terre, attenant au lot qui vient d'être décrit, et ayant les mêmes dimensions, désigné sur le même plan par le No. 4.

Un lot de terre situé dans le faubourg Tremé, au coin de la rue St. Claude et du chemin du Bayou, désigné sous le No. 1 sur le plan dressé par Joseph Pilié, le 15 de décembre dernier, mesurant 26 pieds 11 pouces 2 lignes de face sur le chemin du Bayou, 98 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne faisant face à la rue St. Claude, 26 pieds 2 pouces 5 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 2, et 33 pieds 7 pouces 2 lignes dans la profondeur.

Un lot No. 2 du même plan, attenant à celui qui vient d'être décrit, mesurant 26 pieds 7 pouces de face au chemin du Bayou, sur 98 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur.

Le lot No. 3 attenant au lot No. 2, et ayant les mêmes dimensions.

Le lot No. 4 attenant au lot No. 3, et ayant les mêmes dimensions.

Le lot No. 5 attenant au lot No. 4, et ayant les mêmes dimensions.

Le lot No. 6 attenant au lot No. 5, mesurant 26 pieds 7 pouces de face au chemin du Bayou, 98 pieds 2 pouces 5 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 5, 100 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le sépare de la propriété de Rosette Toutant, f. c. l., et 50 pieds 3 lignes sur la ligne de derrière, qui le sépare du lot No. 7.

Conditions: un et deux ans de crédit, en bons billets endossés, portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement;—lesdits billets seront divisés par coupons.

Et le même jour j'exposerai aussi en vente pour compte de la même succession, la moitié indivise d'un lot de terre, situé au coin des rues Royale et de l'Hôpital, mesurant 113 pieds 6 pouces de face à la rue Royale sur 125 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue de l'Hôpital, et 113 pieds 8 pouces dans la profondeur.

Conditions de la vente comme susdit, à un et deux ans de crédit en bons billets endossés, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement;—lesdits billets seront divisés par coupons. Par ordre de la cour.
12 mars W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Hugues Pedesclaux, notaire public, aux frais des acquéreurs.

COUR DES PREUVES dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans.—Lundi, 11 mars 1833—Présent l'hon. Chs. Maurian, juge.—*Succession de Marie Boulle Williams, décédée épouse de James Vance.*—Sur motion de John Marrauly, avocat de David Adams, curateur des héritiers absents de la défunte, et sur enregistrement du compte de dit curateur. Il est ordonné par la cour, que les créanciers de la dite succession, et tous ceux que cela peut concerner, aient à déduire sous dix jours à dater de la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles le dit compte ne serait point homologué et approuvé, et le dit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Extrait des minutes.
12 mars W. F. C. DUPLESSIS, rég.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu F. A. Nérac, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par Jean Auguste Bordier, curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué. Par ordre de la cour,
14 mars W. F. C. DUPLESSIS, rég.

LE soussigné syndic de la faillite de Jackson Oliver, prévient tous ceux qui doivent à la dite faillite que M. Valmont Mathieu est seul chargé de faire les collections.
[illegible]—3 NICHOLAS HOEY.

TOILES DE MAISON—400 yards 4-4, première qualité, convenables pour les marchés Mexicains, maintenant en déchargement du navire Undine de Boston, en vente chez
7 mars LINCOLN & GREEN.

17 BALLES de Mantas coton brun, 36 pouces, reçues par le Wm. Gray et Elvira, en vente chez HARRISON, BROWN & Co,
6 mars rue Royale, No. 417.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nlle.-Orléans.—Présent l'honorable Juge Maurian. *Joshua Winters contre ses créanciers.*—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers, une réunion des créanciers du pétitionnaire, aura lieu chez Wm. Christy, notaire public, le 22 mars prochain, pour y délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et en même temps toutes procédure contre sa personne et ses biens seront suspendues. C. Roselius, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la Cour.
18 fév F. BUISSON, Dép. Greffier.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nlle.-Orléans.—Présent l'honorable juge Chs. Maurian.—*Michel Maher, J. L. M. Dumarin, Esterand & Courcell contre Francis McManus, pour une liraison forcée.*—Un ordre de sequestre est émis contre la propriété de Francis McMannus, qui sera trouvée dans cette paroisse. Une réunion des créanciers du dit McMannus, au bureau de Hugues Pedesclaux, notaire public, samedi le 23 Mars prochain, pour nommer des syndics, pour prendre possession de la propriété, à sequestrer et pour administrer les biens de l'insolvable, en général pour le bénéfice de ses créanciers; Benjn. E. Elliott, est nommé pour représenter le dit Francis McMannus, absent, et en même temps, il est ordonné que toutes procédures contre la personne et les biens du dit Francis McMannus, seront suspendues.
Par ordre de la cour,
23 fév F. BUISSON, D. Greffier.

UN des employés de *l'Abeille*, qui s'y occupe plus particulièrement des traductions françaises et anglaises, se charge de traduire dans l'une ou l'autre langue, avec l'exactitude d'expressions que le sujet exige, les bills, chartes, rapports et généralement tous écrits légaux, politiques, commerciaux et autres. S'adresser au bureau de l'Abeille. 4 mars.

MAGASIN DE MARBRES DE CHEMINEE.
Rue Bienville No. 59.

LES soussignés reçoivent des manufactures de New York et tiendront constamment en vente un assortiment générale de manteaux de cheminée en marbre d'un travail supérieur et des modèles les plus nouveaux, des meilleurs marbres égyptiens, Italiens, Irlandais et Américains. Aussi des monuments, tombes et pierres tumulaires, des seuils et linteaux moulés simples; des façades de marbres, des pierres de foyers et de limites; du platre de Paris; du ciment hydraulique et Romain; avec un assortiment superbe de grilles montés en bronze et simples, sur les patrons les plus nouveaux et les plus à comode, avec des trumeaux et garde-feux; le tout à des prix modérés. Ils ont des ouvriers du premier ordre pour écrire les inscriptions et fixer les ouvrages ci-dessus.
JAMES KAIN.
JOHN STROUD.
De l'ancienne maison de société François & James Kain.
23 janv

$20 DE RECOMPENSE.

PARTI marron le 12 courant, le nègre WILL, connu sous le nom de BILL, appartenant à M. Jacques Larose, il a été un bon nombre d'années dans ce pays, il était matelot à bord d'une de ses embarcation; taille ordinaire, âgé d'environ 25 ans, ayant peu de barbe, légèrement marqué de la petite vérole, peau très noire, yeux rouges et vifs: on suppose qu'il sera passé à bord de quelque bateau-à-vapeur et qu'il sera allé dans l'Indiana ou du Kentucky, où il a déjà été. On prévient les capitaines de bâtimens et d'embarcations, de ne pas lui donner asile, sous les peines prévues par la loi. JACQUES LAROSE.
19 fév—1m Nouvelle-Orléans

UN jeune homme [illegible] la comptabilité depuis [illegible] nombre [illegible] fournir de bon renseignements [illegible] mettre à jour, rectifier ou [illegible] inventaires, &a., en anglais [illegible] n'importe qu'elle méthode, [illegible] de Chartres. [illegible] tenir des livres [illegible] trois heures par jour.

J[illegible] à vendre [illegible] J. OGDEN & CO.